



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°22-33

L'an deux mille vingt deux, à 10h00
Le 11 octobre à CHALONS EN CHAMPAGNE

Date de convocation	4 octobre 2022
Nombre de délégués :	
● Titulaires	53 Titulaires
● Suppléants	53 Suppléants
● Présents	28 Présents
● Votes par procuration	0 votes par procuration

Étaient présents :

M. Bruno CUNY (représente M BESSADI)	M. Alain REUTER
M. Philippe CLAUDE	M. Jean François VALLOIRE
Mme Marzia de BONI (représente M Gosset)	M. Dominique COLLIN
Mme Inès DE MONTGON	M. Alain DUPOMMIER
Mme Raymonde MAHUT (représente M RAVIGNON)	M. Claude VALDENNAIRE
Mme Véronique CASTRONOVO	M Kévin GENGOUX
M Christian WEISS	M. Yannick ROSSATO
M. Bernard DEKENS	M André LIEBEAUX
Mme Dominique FLORES	M. Eric GILLARDIN
M. J Claude JACQUEMART (représente M PAULET)	Mme Danièle COMBE (représente M FOCKS)
M Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Valérie WOITIER
M. Michel LALLEMAND	Mme Dominique HUMBERT
M. Yvon HUMBLOT	M Benoit JOURDAIN
M. Jean SIMONIN	
M. J Pierre CORVOSIER	

Objet de la délibération :

RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DE L'EPAMA

Résultat du vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°22-33

Objet de la délibération :

Rapport d'activité 2021 de l'EPAMA

Le rapport d'activité matérialise l'ensemble des actions portées par l'EPTB sur son bassin versant au titre de l'année 2021. Ce rapport d'activité est également l'occasion de communiquer sur l'état d'avancement des dossiers.

Ce rapport a été mis à disposition des membres de l'EPAMA en séance.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après avis du Bureau Syndical,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE de la communication qui lui est faite du rapport d'activité 2021 de l'EPAMA EPTB Meuse**



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS